



联合国  
粮食及  
农业组织

Food and Agriculture  
Organization of the  
United Nations

Organisation des Nations  
Unies pour l'alimentation  
et l'agriculture

Продовольственная и  
сельскохозяйственная организация  
Объединенных Наций

Organización de las  
Naciones Unidas para la  
Alimentación y la Agricultura

منظمة  
الغذية والزراعة  
للأمم المتحدة

F

# COMMISSION DES RESSOURCES GÉNÉTIQUES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

**Point 10.2 de l'ordre du jour provisoire**

**Vingtième session ordinaire**

**Rome, 24-28 mars 2025**

**MISE AU POINT DE LA VERSION DÉFINITIVE DU *DEUXIÈME  
RAPPORT SUR L'ÉTAT DES RESSOURCES GÉNÉTIQUES  
FORESTIÈRES DANS LE MONDE***

## TABLE DES MATIÈRES

	Paragraphes
I. Introduction .....	1-2
II. Contexte.....	3-5
III. Activités menées dans le cadre de la mise au point de la version définitive du <i>Deuxième Rapport sur l'état des ressources génétiques forestières dans le monde</i> ..	6-8
IV. Situation actuelle et principales constatations .....	9-22
V. Prochaines étapes.....	23-24
VI. Suite que le Groupe de travail est invité à donner .....	25

## I. INTRODUCTION

1. En 2023, à sa 19<sup>e</sup> session ordinaire, la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture (la Commission) a pris note d'un premier projet de *Deuxième Rapport sur l'état des ressources génétiques forestières dans le monde* (le Deuxième Rapport)<sup>1</sup> et a recommandé que la FAO ait élaboré, le 1<sup>er</sup> octobre au plus tard, une version révisée, comprenant une analyse plus approfondie des données communiquées par les pays. Elle a également recommandé que la FAO invite les membres et les observateurs à faire part de leurs observations sur la version révisée du projet de deuxième rapport le 30 novembre 2023 au plus tard, parachève le Deuxième Rapport, en tenant compte de toutes les observations reçues, et le publie le 30 juin au plus tard, avec une version abrégée dans toutes les langues de la FAO<sup>2</sup>.

2. Ce document présente les activités menées par la FAO depuis juillet 2023 afin d'établir la version finale du Deuxième Rapport et récapitule les principales constatations de ce dernier aux fins d'un examen par la Commission. Le Deuxième Rapport et la version abrégée seront présentés à l'occasion de la 20<sup>e</sup> session ordinaire de la Commission.

## II. CONTEXTE

3. Les forêts et les arbres améliorent et protègent les paysages, les écosystèmes et les systèmes de production. Ils fournissent des biens et des services qui sont essentiels à la survie et au bien-être de l'ensemble de l'humanité. L'expression «ressources génétiques forestières» désigne le matériel transmissible au sein des espèces d'arbres et d'autres espèces végétales ligneuses, ou entre ces espèces, qui possède une valeur économique, environnementale, scientifique ou sociale effective ou potentielle. Les ressources génétiques forestières jouent un rôle essentiel dans les processus d'adaptation et d'évolution des forêts et des arbres, ainsi que dans l'amélioration de leur productivité.

4. À sa 11<sup>e</sup> session ordinaire (2007), la Commission a souligné qu'il était urgent de conserver et d'utiliser durablement les ressources génétiques forestières et a approuvé l'inclusion d'une évaluation mondiale des ressources génétiques forestières dans son Programme de travail pluriannuel. La FAO a publié le tout premier rapport sur l'état des ressources génétiques forestières dans le monde (*The State of the World's Forest Genetic Resources*) (le Premier Rapport) en 2014. Ce rapport représente une étape importante dans la constitution d'une base de données et de connaissances nécessaire pour agir afin d'améliorer la gestion des ressources génétiques forestières aux niveaux national, régional et international. Il a été élaboré à partir des informations fournies par 86 pays, des résultats des consultations régionales et des conclusions d'études thématiques<sup>3</sup>. Donnant suite aux conclusions du Premier Rapport, la Commission est convenue du plan à horizon mobile intitulé Plan d'action mondial pour la conservation, l'utilisation durable et la mise en valeur des ressources génétiques forestières (le Plan d'action mondial), que la Conférence de la FAO a adopté<sup>4</sup>.

5. À sa 17<sup>e</sup> session ordinaire, la Commission est convenue du plan<sup>5</sup>, du calendrier<sup>6</sup> et des lignes directrices en matière de communication de l'information<sup>7</sup> pour l'élaboration du Deuxième Rapport. En juin 2019, la FAO a invité les membres à soumettre des rapports de pays en vue de l'élaboration du Deuxième Rapport. Elle a également invité les réseaux régionaux sur les ressources génétiques forestières et les organisations internationales compétentes à soumettre des rapports sur leurs contributions à la mise en œuvre du Plan d'action mondial. Depuis lors, la FAO a communiqué régulièrement des informations sur l'état d'avancement de l'élaboration du Deuxième Rapport au

---

<sup>1</sup> CGRFA-19/23/8.2/Inf.1.

<sup>2</sup> CGRFA-19/23/Report, paragraphe 64.

<sup>3</sup> <https://www.fao.org/forest-genetic-resources/assessments/first-report/thematicstudiesen/fr/>.

<sup>4</sup> FAO. 2014. *Plan d'action mondial pour la conservation, l'utilisation durable et la mise en valeur des ressources génétiques forestières*. Rome. <https://openknowledge.fao.org/handle/20.500.14283/i3849f>.

<sup>5</sup> CGRFA-17/19/10.3, annexe I.

<sup>6</sup> CGRFA-17/19/10.3, annexe II.

<sup>7</sup> CGRFA-17/19/10.3/Inf.1.

Groupe de travail technique intergouvernemental sur les ressources génétiques forestières (le Groupe de travail)<sup>8</sup> et à la Commission<sup>9</sup>.

### III. ACTIVITÉS MENÉES DANS LE CADRE DE LA MISE AU POINT DE LA VERSION DÉFINITIVE DU DEUXIÈME RAPPORT SUR L'ÉTAT DES RESSOURCES GÉNÉTIQUES FORESTIÈRES DANS LE MONDE

6. Depuis la dernière session de la Commission, la FAO a mené, comme demandé, des analyses plus poussées des rapports de pays, qui ont consisté à analyser à nouveau les données collectées au moyen du questionnaire en ligne et à examiner les informations complémentaires présentées dans les rapports écrits. Le questionnaire était axé sur les cibles, les indicateurs et les moyens de vérification adoptés par la Commission à sa 16<sup>e</sup> session ordinaire aux fins du suivi de la mise en œuvre du Plan d'action mondial<sup>10</sup>. Les rapports écrits ont suivi la structure du Deuxième Rapport, comme indiqué dans les lignes directrice relatives à l'établissement de rapports<sup>11</sup>, mises à la disposition des points focaux nationaux (PFN).

7. Dans un certain nombre de cas, la FAO a contacté les PFN afin de clarifier les données ou les informations communiquées, lorsque cela était nécessaire, tout en réalisant les nouvelles analyses. De plus, la FAO a poursuivi l'élaboration des différents chapitres du Deuxième Rapport en collaboration avec les auteurs participants. Malheureusement, le projet révisé de deuxième rapport n'a pas pu être achevé dans le délai fixé par la Commission. Les PFN ont été informés des progrès accomplis dans l'élaboration du Deuxième Rapport lors de réunions régionales en ligne tenues entre décembre 2023 et février 2024 afin de présenter une version d'essai du nouveau système mondial d'information sur les ressources génétiques forestières<sup>12</sup>.

8. Le projet révisé de deuxième rapport a été publié en vue de recueillir des observations le 1<sup>er</sup> juillet 2024. Les PFN ainsi que les PFN auprès de la Commission et des organisations internationales pertinentes ont été invités par courriel à formuler des observations le 30 août 2024 au plus tard. L'invitation à formuler des observations a également été communiquée dans le bulletin d'information de la Commission<sup>13</sup> et sur les sites web pertinents de la FAO<sup>14</sup>. Quinze pays<sup>15</sup> et trois organisations internationales<sup>16</sup> ont formulé des observations.

### IV. SITUATION ACTUELLE ET PRINCIPALES CONSTATATIONS

9. Au 1<sup>er</sup> décembre 2024, 110 pays<sup>17</sup> avaient désigné des PFN. Le Deuxième Rapport se fonde sur les informations communiquées par 77 pays (tableau 1), qui représentent 77 pour cent de la superficie forestière mondiale. Moins de la moitié de ces pays (37) ont soumis un rapport écrit fournissant des informations en complément du questionnaire en ligne. La FAO a également reçu les rapports de deux réseaux régionaux (le Programme de ressources génétiques forestières pour l'Asie et le Pacifique et le Programme européen pour les ressources génétiques forestières) et de quatre organisations internationales (Alliance de Bioversity International et du Centre international

---

<sup>8</sup> CGRFA/WG-FGR-6/21/3; CGRFA/WG-FGR-7/23/3.

<sup>9</sup> CGRFA-18/21/9.3; CGRFA-19/23/8.2.

<sup>10</sup> CGRFA-16/17/Report, paragraphe 74; CGRFA-16/17/20, *annexe C*.

<sup>11</sup> AR: <http://www.fao.org/3/cc3967ar/cc3967ar.pdf>; EN: <https://www.fao.org/3/cc3967en/cc3967en.pdf>; ES: <https://www.fao.org/3/cc3967es/cc3967es.pdf>; FR: <https://www.fao.org/3/cc3967fr/cc3967fr.pdf>; RU: <https://www.fao.org/3/cc3967ru/cc3967ru.pdf>.

<sup>12</sup> CGRFA/WG-FGR-8/24/4.

<sup>13</sup> <https://newsletters.fao.org/q/119z0y88g3fT/wv>.

<sup>14</sup> <https://www.fao.org/cgrfa/news/news-detail/call-for-comments-on-the-revised-draft-of-the-second-report-on-the-state-of-the-world-s-forest-genetic-resources/fr>; <https://www.fao.org/forest-genetic-resources/news/detail/fr/c/1697535/>.

<sup>15</sup> Allemagne, Argentine, Brésil, Burkina Faso, Canada, Danemark, Espagne, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, Finlande, Japon, Pays-Bas (Royaume des), Pologne, Suède et Suisse.

<sup>16</sup> Alliance de Bioversity International et du Centre international d'agriculture tropicale (CIAT), Institut forestier européen et Centre international de recherche en agroforesterie (ICRAF).

<sup>17</sup> <https://www.fao.org/forest-genetic-resources/contexte/national-focal-points/fr/>.

d'agriculture tropicale [CIAT], Botanic Gardens Conservation International, les jardins botaniques royaux de Kew et le Centre international de recherche en agroforesterie [ICRAF]).

### Principales constatations

10. **L'importance des ressources génétiques forestières reste négligée dans le contexte du développement durable, de la biodiversité et du changement climatique, ainsi que dans la mise en œuvre de la gestion durable des forêts.** La communauté internationale reste peu sensibilisée à l'importance des ressources génétiques forestières, bien que les rapports de pays relatent de nombreux exemples montrant comment la conservation, l'utilisation et le développement des ressources génétiques forestières ont contribué aux efforts en faveur du développement durable déployés par les pays. Le Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal offre une nouvelle occasion de sensibiliser la communauté internationale à l'importance de la diversité génétique de toutes les espèces, notamment les essences forestières et autres espèces végétales ligneuses. Les appels à intensifier les efforts au moyen de nouveaux investissements visant à réaliser les objectifs de développement durable et les objectifs mondiaux relatifs aux forêts d'ici à 2030 sont également l'occasion de sensibiliser et de mobiliser un appui pour la mise en œuvre du Plan d'action mondial.

**Tableau 1.** Liste des pays qui ont complété le questionnaire en ligne (Q) et/ou soumis un rapport écrit (W) aux fins de l'élaboration du Deuxième Rapport.

Région	Pays
Afrique (14)	Afrique du Sud (Q), Burkina Faso (Q), Eswatini (Q), Éthiopie (Q), Guinée (Q, W), Kenya (Q), Madagascar (Q), Mali (Q), Maroc (Q), Mauritanie (Q), Namibie (Q), Niger (Q), Nigéria (Q), Zimbabwe (Q)
Amérique du Nord (2)	Canada (Q, W), États-Unis d'Amérique (Q, W)
Amérique latine et Caraïbes (11)	Antigua-et-Barbuda (Q), Argentine (Q, W), Brésil (Q, W), Chili (Q), El Salvador (Q, W), Équateur (Q), Guatemala (Q), Mexique (Q), Panama (Q), Pérou (Q), Sainte-Lucie (Q)
Asie (9)	Chine (Q, W), Inde (Q), Indonésie (Q), Japon (Q, W), Malaisie (Q), République de Corée (Q, W), République démocratique populaire lao (Q), Sri Lanka (Q, W), Thaïlande (Q, W)
Europe (34)	Allemagne (Q, W), Arménie (Q), Autriche (Q), Belgique (Q), Bulgarie (Q, W), Chypre (Q), Croatie (Q, W), Danemark (Q, W), Espagne (Q, W), Estonie (Q), Fédération de Russie (Q), Finlande (Q, W), France (Q, W), Géorgie (Q), Grèce (Q, W), Hongrie (Q), Irlande (Q, W), Islande (Q, W), Italie (Q, W), Lituanie (Q, W), Luxembourg (Q), Malte (Q, W), Norvège (Q, W), Pays-Bas (Royaume des) (Q, W), Pologne (Q, W), Portugal (Q, W), Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord (Q, W), Serbie (Q, W), Slovénie (Q, W), Suède (Q, W), Suisse (Q, W), Tchèque (Q, W), Türkiye (Q), Ukraine (Q, W)
Pacifique Sud-Ouest (4)	Australie (Q, W), Fidji (Q), Îles Cook (Q), Vanuatu (Q)
Proche-Orient (3)	Iran (République islamique d') (Q), Liban (Q, W), Yémen (Q)

11. **La quantité d'informations disponibles concernant les ressources génétiques forestières a augmenté au cours de la dernière décennie mais reste inadéquate, ce qui entrave les efforts visant à améliorer la gestion de ces ressources génétiques.** Dans le cadre de l'élaboration du

Deuxième Rapport, les pays ont communiqué des données sur plus de 2 800 espèces et ont fourni des informations détaillées sur la gestion de leurs ressources génétiques. Au total, 64 pour cent des pays ayant communiqué des données ont mis en place un inventaire national des ressources génétiques forestières et 55 pour cent d'entre eux ont également un système national d'information sur ces ressources génétiques. Cependant, les informations concernant les ressources génétiques forestières restent dispersées au niveau national, car il est souvent difficile pour les inventaires existants de faire le lien avec les sources de données multiples tenues par différentes parties prenantes afin d'avoir une vision complète de l'état des ressources génétiques forestières au niveau du pays.

**12. La déforestation se poursuit à un rythme alarmant, en particulier dans les forêts tropicales, mais les forêts couvrent encore près d'un tiers des terres émergées de la planète.** En 2020, la superficie forestière mondiale était d'environ 4,06 milliards d'hectares (31 pour cent de la superficie totale des terres émergées). Les arbres sont également présents sur les terres boisées et dans les agroforêts, qui représentent 7 à 13 pour cent (1 à 1,7 milliard d'hectares, suivant les définitions) de la surface totale des terres émergées. La majeure partie des forêts dans le monde sont situées dans le biome tropical (qui représente 45 pour cent de la superficie forestière mondiale). Viennent ensuite les biomes boréal (27 pour cent), tempéré (16 pour cent) et subtropical (11 pour cent). Les forêts régénérées naturellement représentent 93 pour cent (3,75 milliards d'hectares) de la superficie forestière mondiale et les forêts plantées 7 pour cent (294 millions d'hectares). De 1990 à 2020, la superficie forestière mondiale a diminué de 178 millions d'hectares. Plus de 90 pour cent de la déforestation mondiale survenue entre 2000 et 2018 s'est produite dans les forêts tropicales, et près de 90 pour cent était due à l'expansion de l'agriculture.

**13. Les études taxonomiques et les évaluations des menaces réalisées au cours de la dernière décennie ont permis d'accroître les informations disponibles sur les espèces d'arbres et d'autres plantes ligneuses, mais la majeure partie des espèces ne sont pas encore suffisamment étudiées.** Il existe quelque 58 000 espèces d'arbres dans le monde (dont près de 2 000 palmiers arborescents), près de 1 600 espèces de bambous ligneux et plus de 600 espèces de rotins (palmiers grimpants). On trouve des arbres dans presque toutes les parties du monde, mais la diversité des espèces est concentrée dans les biomes de forêts tropicale et subtropicale. Cinquante-huit pour cent des espèces d'arbres sont endémiques d'un pays tandis que la plupart des autres essences ont une répartition naturelle limitée à une région donnée ou à un habitat spécifique. Les espèces d'arbres menacées, soit près de 30 pour cent de toutes les espèces, sont réparties partout dans le monde, mais la plupart poussent dans les zones tropicales et subtropicales. Deux tiers des bambous et tous les rotins sont également présents dans les régions tropicales du monde. Relativement peu d'espèces de bambous sont communes et largement répandues, la plupart étant rares. Cependant, aucune évaluation complète des menaces n'a été réalisée pour les bambous et les rotins.

**14. La perte de diversité génétique chez les arbres et autres plantes ligneuses se poursuit, en particulier dans les zones tropicales et subtropicales, et les espèces rares et menacées dans le monde sont exposées à l'érosion génétique.** Parmi les espèces mentionnées par les pays dans le cadre du Deuxième Rapport, 1 573 ont été caractérisées sur la base d'informations non moléculaires (généralement des essais de provenance) et 733 sur la base d'informations moléculaires (échantillonnage des populations à l'échelle de l'aire de répartition aux fins d'études de marqueurs moléculaires, par exemple). Au cours des 10 dernières années, nombre de nouvelles études visant à caractériser la diversité génétique à l'aide de techniques moléculaires ont été menées dans différentes parties du monde, augmentant le nombre d'espèces dont on a évalué la diversité génétique. Cependant, la plupart de ces études ont porté sur des échantillons et des populations d'espèces à un moment donné seulement, et très peu d'études ont évalué les changements survenus dans la diversité génétique au fil du temps. Des éléments montrent que la diversité génétique reste à des niveaux élevés pour les espèces communes et largement répandues, tandis que les espèces rares et les espèces menacées ont subi une perte importante de diversité génétique. De manière générale, la déforestation, la dégradation des forêts, les feux, les organismes nuisibles, les maladies et les espèces envahissantes menacent de nombreuses essences et autres espèces végétales ligneuses, mais érodent aussi leur diversité génétique.

**15. Le nombre d'essences et d'espèces végétales ligneuses conservés *in situ* a augmenté au cours de la dernière décennie mais les programmes de conservation des ressources génétiques**

**forestières *in situ* concernent seulement deux pour cent de l'ensemble des espèces.** La conservation *in situ* est l'approche préférée pour la conservation des ressources génétiques forestières, car elle préserve les processus d'évolution au sein des populations d'arbres et d'autres espèces végétales ligneuses. De plus, elle est intrinsèquement dynamique, permettant des changements de la diversité génétique dans le temps et dans l'espace au lieu de viser la préservation de cette diversité à un moment précis. La conservation *in situ* présente aussi comme avantage de ne pas exclure l'utilisation des ressources génétiques forestières par les populations, à condition que la régénération et l'évolution continue des espèces ne soient pas compromises. Quatre-vingt-deux pour cent des pays ayant communiqué des données ont mis en place des programmes nationaux de conservation *in situ*. Au cours des 10 dernières années, le nombre d'espèces concernées par les programmes de conservation *in situ* a augmenté, passant de près de 1 000 (sous-espèces comprises) à près de 1 400 espèces, soit environ 2 pour cent de l'ensemble des espèces. Au total, les pays ont signalé plus de 35 000 unités de conservation de ressources génétiques forestières.

**16. La conservation *ex situ* joue un rôle crucial s'agissant d'établir un lien entre la conservation et l'utilisation des ressources génétiques forestières, et dans la mesure où elle vient compléter la conservation *in situ*.** La conservation *ex situ* des ressources génétiques forestières vise depuis longtemps à prélever des échantillons représentatifs de la diversité génétique d'une espèce, à des fins de conservation mais aussi de reforestation et d'amélioration des arbres. Soixante-treize pour cent des pays ayant communiqué des données ont mis en place des programmes nationaux de conservation *ex situ*, couvrant près de 1 100 espèces. Les centres de semences d'arbres (ou banques de gènes d'arbres) sont les installations de stockage les plus importantes, et ils sont généralement tenus séparément des banques de gènes d'espèces cultivées. Au total, on dénombre environ 296 000 accessions dans les banques de semences et les collections de terrain. En outre, les pays ont signalé environ 14 500 plantations conservatoires *ex situ*.

**17. De nombreux pays se heurtent constamment ou régulièrement à un manque de matériel forestier de reproduction qui rend difficile la concrétisation de l'objectif d'une augmentation de 3 pour cent de la superficie forestière mondiale d'ici à 2030 ainsi que d'autres engagements pris au niveau mondial concernant les forêts, la biodiversité et le climat.** La demande de matériel forestier de reproduction est restée forte dans le monde entier, mais les progrès réalisés en matière de renforcement des programmes semenciers nationaux ont été modestes au cours des 10 dernières années. Soixante-dix pour cent des pays ayant communiqué des données possèdent un tel programme, tandis que dans certains pays, le matériel est produit dans le cadre de multiples initiatives sans coordination ou supervision au niveau national. Au total, les pays ont mentionné plus de 600 espèces pour lesquelles le matériel de reproduction est produit à partir de peuplements semenciers et de vergers à graines, ainsi que par macro- et micropropagation. Les pays ont signalé près de 83 000 peuplements semenciers, couvrant environ 7 millions d'hectares, et plus de 5 800 vergers à graines, couvrant environ 39 000 hectares. Le nombre annuel de jeunes plants mis en terre par pays dans le monde entier varie considérablement, de bien moins de 1 million à plusieurs milliards, le matériel non amélioré continuant de jouer un rôle majeur. Dans de nombreux pays, cependant, la production de matériel forestier de reproduction est limitée en termes de quantité et de qualité, et insuffisante pour satisfaire la demande.

**18. Les programmes d'amélioration et de sélection des arbres se concentrent sur 1 pour cent seulement des espèces et la plupart n'ont pas dépassé la sélection de la première génération.** Les programmes d'amélioration et de sélection des arbres se sont poursuivis dans toutes les régions, mais avec différents niveaux d'intensité et d'investissements. Soixante-quinze pour cent des pays ayant communiqué des données possèdent de tels programmes, lesquels concernent près de 500 espèces. Pour 59 pour cent des espèces signalées, les programmes de sélection restent à une première génération de sélection, et pour 12 pour cent d'espèces, ils ont atteint le stade du verger à graines de première génération sur la base de tests de descendance. La quatrième génération de sélection est la sélection la plus avancée utilisée pour produire du matériel forestier de reproduction. La recherche sur l'amélioration des arbres à l'aide d'outils modernes, comme la sélection assistée par marqueurs et les techniques génomiques, s'est poursuivie. En outre, dans plusieurs pays, les scientifiques utilisent une nouvelle technique d'édition des gènes pour étudier les fonctions géniques chez les arbres forestiers et

examiner comment les résultats de la recherche en la matière pourraient permettre d'accélérer l'amélioration des arbres.

19. **Les aspects génétiques doivent être mieux intégrés dans la gestion des forêts, tant naturelles que plantées.** La composition génétique des forêts du monde entier a été façonnée par les populations et les perturbations naturelles à différentes échelles depuis des temps très anciens. Parmi les nombreux facteurs de changement, nombre de pays considèrent que le changement climatique, notamment la fréquence accrue des catastrophes (sécheresses, feux, infestations d'insectes nuisibles, maladies et tempêtes, par exemple), et les espèces envahissantes sont les plus dévastateurs, créant des défis considérables pour la gestion des ressources génétiques forestières. Il est donc essentiel de prêter attention aux aspects génétiques pour assurer une gestion vraiment durable des forêts et préserver l'adaptabilité, la résilience et la productivité des forêts naturelles comme des forêts plantées. Malheureusement, les rapports de pays montrent que les gestionnaires forestiers et les décideurs ont tendance à négliger les aspects génétiques et, lorsqu'ils en tiennent compte, c'est le plus souvent pour des forêts plantées. Il est communément admis que les forêts naturelles abritent une vaste diversité génétique, bien que leur histoire soit souvent documentée de manière insuffisante. Malgré le ralentissement de la déforestation et du morcellement des forêts et bien que les pratiques d'exploitation soient plus durables dans différentes régions du monde, les incertitudes demeurent quant à l'état génétique de nombreuses espèces et populations d'arbres, en particulier dans les forêts tropicales. Pour ce qui est des points positifs, les rapports de pays fournissent des exemples d'activités menées pour accroître la diversité des espèces et la diversité génétique dans les forêts naturelles et les forêts plantées, ainsi que pour restaurer les forêts.

20. **Plusieurs pays ont accompli des progrès dans le renforcement de leur cadre institutionnel pour la conservation, l'utilisation et la mise en valeur des ressources génétiques forestières mais, dans l'ensemble, des limitations et des lacunes considérables persistent, en particulier en ce qui concerne les ressources humaines et financières.** Seuls 52 pour cent des pays ayant communiqué des données possèdent un mécanisme de coordination national relatif aux ressources génétiques forestières, comme un groupe de travail ou un comité national. Cinquante-huit pour cent des pays ont des stratégies nationales relatives aux ressources génétiques forestières, mais celles-ci concernent souvent la conservation de ces ressources génétiques et accordent une attention moindre à leur utilisation et à leur mise en valeur. L'intégration des ressources génétiques forestières dans les autres politiques nationales pertinentes reste insuffisante. Les pays ont accompli moins de progrès dans le renforcement des capacités humaines nécessaires à la gestion des ressources génétiques forestières, et certains ont même constaté un déclin de leurs ressources humaines. Qui plus est, de nombreux pays ont signalé des difficultés à mobiliser les ressources financières nécessaires aux travaux relatifs aux ressources génétiques forestières.

21. **La coopération internationale et régionale en matière de ressources génétiques forestières est indispensable à la mise en œuvre du Plan d'action mondial et doit être renforcée.** La coopération internationale et régionale en matière de ressources génétiques forestières revêt une importance cruciale car les aires de répartition naturelle de nombreuses essences et autres espèces végétales ligneuses couvrent plusieurs pays, voire différentes régions, et les nombreux facteurs de changement qui menacent les ressources génétiques forestières ne respectent pas non plus les frontières politiques. Les pays tirent parti de la coopération internationale et régionale de nombreuses manières. Ils peuvent mettre en commun des informations, des données d'expérience et des connaissances concernant la gestion des ressources génétiques forestières. La coopération permet aussi de réaliser les travaux relatifs aux ressources génétiques forestières de manière plus efficace et de partager les coûts associés, ainsi que d'éviter les activités redondantes. Soixante-dix pour cent des pays ayant communiqué des données prennent part à la collaboration internationale en matière de recherche-développement sur les ressources génétiques forestières et 71 pour cent participent aux réseaux régionaux connexes. Plusieurs pays ont mentionné le manque de ressources financières et humaines, ainsi que d'infrastructure de recherche, comme principales raisons les empêchant de prendre part à la coopération internationale et régionale.

22. **Le Plan d'action mondial reste extrêmement pertinent pour répondre aux besoins et aux priorités mentionnés par les pays dans le cadre de l'action future.** Des progrès ont été accomplis

dans la mise en œuvre du Plan d'action mondial aux niveaux national, régional et mondial, mais il reste des limitations et des lacunes qui requièrent une action continue et renforcée. Les quatre domaines prioritaires, à savoir: 1) l'amélioration de la disponibilité des informations sur les ressources génétiques forestières et de l'accès à celles-ci; 2) la conservation des ressources génétiques forestières (*in situ* et *ex situ*); 3) l'utilisation durable, la mise en valeur et la gestion des ressources génétiques forestières; et 4) les politiques, les institutions et le renforcement des capacités, restent pertinents et les mesures recommandées, actuellement et pour l'avenir, sont présentées dans le Deuxième Rapport. Étant donné que les ressources génétiques forestières sont à la base de nombreuses contributions des forêts et des arbres au développement durable, et contribuent aux avantages que procurent les forêts et les arbres aux populations, mais aussi aux avantages en matière de biodiversité et de climat, il est important de sensibiliser la communauté internationale au Plan d'action mondial.

## V. PROCHAINES ÉTAPES

23. À sa dernière session, le Groupe de travail a pris acte de la version préliminaire du Deuxième Rapport et a recommandé que la Commission réserve un accueil favorable à ce document et prenne note des conclusions qu'il contient. Il a invité la FAO à diffuser largement le rapport et sa version abrégée. Il a également recommandé que la FAO collecte, auprès des PFN, des réseaux régionaux sur les ressources génétiques forestières et des organisations internationales pertinentes, des propositions d'amélioration du processus d'établissement de rapports pour les futures évaluations mondiales des ressources génétiques forestières et présente des options à la prochaine session du Groupe de travail, en vue de leur examen.

24. Comme suite aux conclusions du Deuxième Rapport, le Groupe de travail a également examiné et révisé le Plan d'action mondial, tel qu'il figure dans le rapport de la 8<sup>e</sup> session du Groupe de travail technique intergouvernemental sur les ressources génétiques forestières<sup>18</sup>.

## VI. SUITE QUE LA COMMISSION EST INVITÉE À DONNER

25. La Commission souhaitera peut-être:

- i) réserver un accueil favorable au Deuxième Rapport et prendre note des conclusions qu'il contient;
- ii) demander au secrétariat:
  - a) de diffuser largement le Deuxième Rapport et sa version abrégée et de communiquer les messages clés qu'il contient aux parties prenantes pertinentes;
  - b) d'inviter la FAO à sensibiliser la communauté internationale à l'importance des ressources génétiques forestières en portant le Deuxième Rapport à l'attention des gouvernements et des parties prenantes pertinentes;
- iii) collecter, auprès des PFN, des réseaux régionaux sur les ressources génétiques forestières et des organisations internationales pertinentes, des propositions d'amélioration du processus d'établissement de rapports pour les futures évaluations mondiales des ressources génétiques forestières et présenter des options à la prochaine session du Groupe de travail, en vue de leur examen.
- iv) inviter les pays à donner suite aux conclusions du Deuxième Rapport, et ce par la mise en œuvre de politiques et de mesures pertinentes aux niveaux national et régional, selon qu'il conviendra.

---

<sup>18</sup> CGRFA-20/25/10.1, *appendice C*.